Narbonne le 9 octobre 2018

Mme la Directrice académique
des services de l'Éducation nationale de l'Aude

Objet : temps de saisie des résultats des évaluations CP/CE1

Madame La Directrice Académique,

Le passage des évaluations est maintenant terminé et les saisies ont commencé.

Lors de la saisie, les collègues sont confrontés à plusieurs problèmes :

- Problème de connexion
- Problème de compatibilité de logiciel (open office, Word, libre office…)
- Problème de temps (hors problème de connexion ou de compatibilité, il faut quand même bien plus de 5h aux collègues pour rentrer les résultats)

Il apparait évident que ces évaluations, bien que réalisées par la DEPP, n'ont pas été testées en conditions réelles avant leur diffusion. Outre le fond qui apparait toujours aussi contestable, le problème du temps est très prégnant :

- La durée de passation a dépassé très largement le temps indiqué
- La durée de saisie est très longue et les 5h octroyée par le Ministre s'avèrent finalement largement insuffisante

C'est la raison pour laquelle, Madame l'Inspectrice d'Académie, le SE-Unsa 11 vous demande de bien vouloir dédier un temps supplémentaire (1 journée de décharge, 2 demi-journées anciennement dites « de prérentrée », journée de solidarité…) à la saisie des évaluations et à leur analyse en équipes pédagogiques.

Il s'agirait là d'une juste reconnaissance de l'investissement et de la charge de travail qui pèse sur les équipes. Dans l'attente de votre réponse, qui sera je l'espère favorable aux personnels de l'Aude, et restant disponible pour tout contact éventuel à ce sujet, je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, à mon profond attachement à l'École Publique Laïque.

Anne Marty
Secrétaire Départementale du SE UNSA 11